

PAR COURRIEL

Québec, le 13 février 2025

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire
Assemblée nationale du Québec
1035, rue des Parlementaires
1^{er} étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 6 décembre 2024, le député de Jean-Lesage inscrivait au feuilleton une question afin d'obtenir des précisions concernant le Plan d'action ministériel en santé et bien-être des hommes (PAMSBEH).

À titre de ministre responsable des Services sociaux, je tiens à réitérer que le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) reconnaît l'importance des enjeux liés à la santé et au bien-être des hommes, particulièrement dans le contexte actuel marqué par une augmentation des besoins en soutien psychologique et social.

Aussi, seulement en 2024-2025, une somme de 11,6 M\$ a été consacrée pour maintenir l'accompagnement offert aux hommes. Il est question, notamment, du financement de 6,48 M\$ versé aux organismes communautaires qui soutiennent les hommes, et ce, par l'entremise du Programme de soutien aux organismes communautaires. Un montant de 5 M\$ a aussi été accordé en soutien aux Maisons Oxygène. Enfin, un financement spécifique de 85 000 \$ a été consenti pour le Pôle d'expertise et de recherche en santé et bien-être des hommes.

Quant aux préoccupations du député de Jean-Lesage en lien avec les responsables régionaux en santé et bien-être des hommes (SBEH) au sein des centres intégrés de santé et de services sociaux et des centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux, soyez assuré que leur contribution est reconnue. La mesure 2.5 du PAMSBEH a été maintenue en 2024-2025, mais elle doit être autofinancée par les établissements, et ce, conformément à la communication qui leur a été transmise le 22 août 2024. Par ailleurs, pour l'exercice financier 2024-2025, le MSSS soutient financièrement une communauté de pratique en SBEH d'une somme de 35 000 \$ afin de permettre les échanges parmi les responsables régionaux et un partage des pratiques inspirantes.

...2

En ce qui concerne la coordination du dossier, les responsabilités qui y sont associées sont prises en charge par nos équipes ministérielles afin d'assurer une continuité des actions.

Étant donné l'importance de la santé et du bien-être des hommes, le MSSS poursuit son travail, et ce, afin de répondre aux réalités actuelles, et ce, bien qu'il ne soit pas possible, à ce stade, d'annoncer une date pour la publication d'un nouveau PAMSBEH. En effet, malgré le contexte budgétaire actuel, le MSSS demeure déterminé à trouver des solutions pour soutenir les services dédiés aux hommes et la mise en œuvre d'initiatives porteuses.

Enfin, le MSSS demeure attentif à l'évolution des besoins et continuera à informer les acteurs concernés des avancées en matière de santé et bien-être des hommes.

Veillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,



Lionel Carmant

N/Réf. : 25-MS-00638